



### LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

Toronto, Ontario – Le 22 février 2018 – La **Banque CIBC** (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2018.

#### Points saillants du premier trimestre

- **Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 328 M\$, en regard de 1 407 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 1 164 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat net ajusté<sup>1</sup> a atteint 1 433 M\$, contre 1 166 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 1 263 M\$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,95 \$, en regard de 3,50 \$ pour le premier trimestre il y a un an et de 2,59 \$ pour le trimestre précédent.**
- **Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> a atteint 3,18 \$, par rapport à 2,89 \$ au premier trimestre il y a un an et à 2,81 \$ au trimestre précédent.**
- **Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 17,4 %, et le RCP ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 18,8 %.**

« Au cours du trimestre, la Banque CIBC a enregistré des résultats solides à l'échelle des quatre unités d'exploitation stratégique, a déclaré Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Nous créons de la valeur pour les actionnaires en bâtissant une banque axée sur les relations, en diversifiant la croissance des bénéfices dans la région des États-Unis, en améliorant les efficacités opérationnelles et en déployant rigoureusement le capital. »

Les résultats du premier trimestre de 2018 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,23 \$ par action :

- une charge de 88 M\$ découlant des ajustements d'impôt nets attribuables à la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018;
- un montant de 32 M\$ (24 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- un montant de 10 M\$ (incidence nette positive de 7 M\$ après impôt) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration liés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors;

Nous avons maintenu de solides ratios des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon Bâle III s'établissant respectivement à 10,8 %, 12,4 % et 14,1 %, en regard de respectivement 10,6 %, 12,1 % et 13,8 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2018, le ratio de levier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 4,0 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,30 \$ à 1,33 \$ par action.

#### Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 656 M\$ au premier trimestre, en baisse de 149 M\$, ou 19 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 658 M\$, en hausse de 97 M\$, ou 17 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes, l'augmentation des honoraires et le rendement robuste du crédit ont été contrebalancés en partie par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 314 M\$ au premier trimestre, une hausse de 38 M\$, ou 14 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, attribuable à l'amélioration des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges. L'amélioration des produits s'explique essentiellement par la croissance des volumes, l'élargissement des écarts de taux et la hausse des honoraires des services bancaires commerciaux et celle des actifs assortis d'honoraires des clients dans les activités de gestion des avoirs.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 134 M\$ au premier trimestre, en hausse de 105 M\$, ou 362 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 140 M\$, en hausse de 109 M\$, ou 352 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, en raison principalement de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA à compter du troisième trimestre de 2017.

*Marché des capitaux* a déclaré un résultat net de 322 M\$ au premier trimestre, en baisse de 25 M\$, ou 7 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. La baisse du résultat net s'explique principalement par la diminution des produits de négociation de dérivés de taux d'intérêt et de dérivés sur marchandises et le recul des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance, contrebalancés en partie par la hausse des produits de négociation de dérivés sur actions et l'augmentation des produits de services financiers aux entreprises.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

## Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 153 M\$, en baisse de 59 M\$, ou 28 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. La baisse découle principalement d'une réduction de la provision sur les prêts non douteux, témoignant de l'amélioration des perspectives économiques au cours du trimestre. De plus, la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux a reculé, sous l'effet principalement de la baisse des faillites et des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et des prêts personnels.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 14 de notre Rapport annuel 2017. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		31 janv. 2018	31 oct. 2017	31 janv. 2017
<b>Résultat dilué par action comme présenté et ajusté</b>				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 305 \$	1 135 \$	1 393 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		105	99	(241)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires <sup>2</sup>	B	1 410 \$	1 234 \$	1 152 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	442 852	438 556	398 311
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,95 \$	2,59 \$	3,50 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>2</sup>	B/C	3,18	2,81	2,89
<b>Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté</b>				
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	D	29 677 \$	28 471 \$	22 674 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/D <sup>3</sup>	17,4 %	15,8 %	24,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>	B/D <sup>3</sup>	18,8 %	17,2 %	20,1 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
<b>31 janv. 2018</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>656 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>134 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>(98) \$</b>	<b>1 328 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>97</b>	<b>105</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>658 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>140 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>1 433 \$</b>
31 oct. 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	551 \$	287 \$	107 \$	222 \$	(3) \$	1 164 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	72	1	12	-	14	99
	Résultat net ajusté <sup>2</sup>	623 \$	288 \$	119 \$	222 \$	11 \$	1 263 \$
31 janv. 2017	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	805 \$	276 \$	29 \$	347 \$	(50) \$	1 407 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	(244)	-	2	-	1	(241)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	561 \$	276 \$	31 \$	347 \$	(49) \$	1 166 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés ci-après.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

## Éléments d'importance

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2018	31 oct. 2017	31 janv. 2017
Profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux	- \$	- \$	(299) \$
Amortissement d'immobilisations incorporelles	32	19	6
Honoraires et charges liés au lancement de Financière Simplii et radiation connexe de Services financiers Le Choix du Président	-	98	-
Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition liés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors <sup>1</sup>	(10)	46	-
Augmentation (diminution) de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres <sup>2</sup>	-	(18)	-
Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	22	145	(293)
Incidence fiscale des éléments d'importance susmentionnés	(5)	(46)	52
Charge découlant des ajustements d'impôt nets attribuables à la réforme fiscale américaine	88	-	-
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	105 \$	99 \$	(241) \$

1) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion et les ajustements au titre des intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de celles de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, compris dans les éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis (avant l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018) ainsi que les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de Geneva Advisors.

2) A trait à la provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9), à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit et iv) de la provision collective liée à CIBC Bank USA, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

## Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités. Au cours du trimestre :

- nous avons mobilisé 15 M\$ par l'intermédiaire de la campagne de dons des employés grâce à la générosité des employés de la Banque CIBC;
- nous avons recueilli plus de 5 M\$ dans le cadre de la Journée du miracle CIBC au profit des enfants dans le besoin partout dans le monde;
- nous nous sommes classés au premier rang au chapitre des collectes de fonds pour Movember à l'échelle mondiale, mobilisant 327 000 \$.

Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du premier trimestre et des procédures et contrôles de la Banque CIBC. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la U.S. Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du premier trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

## UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Rendement de nos activités essentielles » et « Apporter davantage à nos collectivités » du présent communiqué de presse et à la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2018 » du Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2017 et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2018 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2018 » de notre Rapport annuel 2017, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports trimestriels, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Des précisions sur ces facteurs sont présentées à la section Gestion du risque qui commence à la page 41 du Rapport annuel 2017. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

## Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 8 h HE et est offerte en français (514 861-2255 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1105464#) et en anglais (416 340-2217 ou numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 8660945#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse [www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html](http://www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html).

Les renseignements sur les résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2018 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion. Nous n'intégrons pas de renseignements présentés sur le site Web dans le présent communiqué de presse.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 9609900#) et en anglais (905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 6527164#) jusqu'au 2 mars 2018, 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse [www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html](http://www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results.html).

## À propos de la Banque CIBC

La Banque CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale qui compte 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises, y compris des clients institutionnels et du secteur public. Par l'intermédiaire de Services bancaires personnels et PME, de Groupe Entreprises et de Gestion des avoirs, et de Marchés des capitaux, la Banque CIBC offre un éventail complet de conseils, de solutions et de services au moyen de son réseau de services bancaires numériques de premier plan, et de ses emplacements dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués de presse et renseignements sur la Banque CIBC à [www.cibc.ca/media-centre/index-fr.html](http://www.cibc.ca/media-centre/index-fr.html).

## Renseignements :

**Relations avec les investisseurs :** Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

Amy South, PVP	416 594-7386	<a href="mailto:amy.south@cibc.com">amy.south@cibc.com</a>
Jason Patchett, relations avec les analystes	416 980-8691	<a href="mailto:jason.patchett@cibc.com">jason.patchett@cibc.com</a>
Alice Dunning, relations avec les investisseurs	416 861-8870	<a href="mailto:alice.dunning@cibc.com">alice.dunning@cibc.com</a>

**Relations avec les médias :** Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec les personnes suivantes :

Erica Belling	416 594-7251	<a href="mailto:erica.belling@cibc.com">erica.belling@cibc.com</a>
Caroline Van Hasselt	416 784-6699	<a href="mailto:caroline.vanhasselt@cibc.com">caroline.vanhasselt@cibc.com</a>